

Le français et les belges : à quelle norme se vouer?

Etude comparative de locuteurs liégeois et tournaisiens.

Stéphanie Demartin, Bernard Harmegnies, Kathy Huet, Marjorie Provost.

Laboratoire de Phonétique, Service de métrologie en psychologie et pédagogie.

Université de Mons-Hainaut, 18 place du parc – 7000 Mons (Belgique)

Tél.: ++32 65373755 - Fax: ++32 65373142

Mél: stephanie.demartin@umh.ac.be, bernard.harmegnies@umh.ac.be, kathy.huet@umh.ac.be

<http://www.umh.ac.be/~compa/>

ABSTRACT

This work presents a comparative study about the verbal productions and representations of two groups of Belgian speakers (living or not next to the border of France). It aims to establish which normative model the speakers refer to, from a phonological point of view. The obtained results indicate that the speakers present a significant contrasted vowel timbre depending on their geographical origin, even if this finding must be qualified.

1. INTRODUCTION

Il est généralement admis que les variétés de français parlées dans l'Hexagone et en Belgique sont, à plusieurs égards, relativement différentes. Ces différences entre les normes belge et française se marquent au niveau du lexique et de la prosodie, mais aussi sur le plan phonologique, par le maintien ou non de certaines oppositions au niveau segmental. Plusieurs auteurs (Martinet [1], Pohl [2], Walter [3]) se sont intéressés aux spécificités phonologiques de la variété belge. Ceux-ci s'accordent à reconnaître que le français parlé en France se caractérise par une simplification du système phonologique alors que la variété belge conserverait davantage les oppositions phonologiques. Malgré de nombreuses descriptions de ces phénomènes, peu de chercheurs ont cependant eu recours à l'analyse quantitative à base acoustique afin d'en rendre compte. C'est ce constat qui est à l'origine de notre démarche, acoustique et statistique dans son abord du phénomène, mais, in fine, inscrite dans une perspective phonologique centrée sur le changement linguistique.

D'ordinaire, on considère que le français de Belgique a plus durablement conservé certaines oppositions phonologiques, dont la fréquence des paires minimales dans la langue est pourtant très faible. Celles-ci, présentant, dès lors, un très faible rendement, ont, par contre, largement disparu du français de France. Si ce genre d'affirmation participe effectivement de réalités avérées, force est cependant de reconnaître que l'unicité du «français de Belgique» est, pour le moins, sujette à caution. En particulier, dans les zones où, notamment suite à la levée des barrières douanières, se sont considérablement intensifiés les brassages de population dans le cadre de l'institution scolaire, de l'emploi et du

commerce, nombre de locuteurs belges sont quotidiennement mis en présence de locuteurs français. Par contre, dans d'autres zones plus éloignées des frontières, le quotidien des échanges verbaux entre locuteurs est demeuré inchangé, le contact verbal direct avec le francophone de France n'étant, pour le belge francophone, qu'exceptionnel. Ces caractéristiques font de la francophonie belge un intéressant terrain d'observation du changement linguistique, une analyse synchrone réalisée en différents lieux du territoire étant susceptible de faire apparaître des états différents de la diachronie de la langue. L'étude est d'autant plus intéressante qu'elle se circonscrit à une aire sociolinguistique -la Belgique francophone- néanmoins exposée aux mêmes politiques culturelles, à des structures d'enseignement et de formation uniques, ainsi qu'à des structures étatiques et à une représentation d'identité nationale similaires.

Notre choix s'est porté sur deux zones aux situations très tranchées. D'une part, la ville de Tournai, située au sud-ouest de la partie francophone de la Belgique, à une trentaine de kilomètres de la frontière, et théâtre d'échanges transfrontaliers très intenses, et d'autre part, la ville de Liège, plus éloignée des contacts avec la France.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Corpus

Quatre oppositions phonologiques ont été retenues pour la constitution du corpus. Elles constituent des points de faiblesse communément admis du système phonologique du français, à savoir les oppositions semi-fermé et semi-ouvert pour les voyelles orales non labialisées (/e/-/ɛ/ ; /o/-/ɔ/), le trait d'antériorité-postériorité de la voyelle ouverte (/a/-/ɑ/) et le trait de labialité dans le groupe des nasales (/œ/-/ɛ̃/). Trois paires minimales de mots (ou groupes de mots) ont été sélectionnées pour chaque contraste phonologique (tableau 1). Le corpus est formé à partir des 12 ensembles qui en résultent, insérés dans un texte que le sujet doit lire.

Dans un second temps, afin d'étudier les représentations qu'ont les locuteurs de leurs propres productions, nous les avons interrogé (questionnaire écrit) afin de déterminer s'ils pensent prononcer différemment les deux voyelles en

opposition dans chaque paire. Le questionnaire est constitué de 12 items référant chacun aux paires de mots (ou ensembles de mots) composant le corpus (tableau 1) ainsi que de 5 items distracteurs (homophones).

Tableau 1 : composition du corpus

Opposition	Mots
/a/-/ɑ/	/pat/ - /pat̃/ ; /taʃ/ - /taʃ̃/ ; /mal/ - /mal̃/
/œ/-/ɛ̃/	/brœ/ - /brœ̃/ ; /œpo/ - /œpõ/ ; /œ̃posiblə/ - /ɛ̃posiblə/
/e/-/ɛ/	/kase/ - /kasẽ/ ; /ete/ - /etẽ/ ; /pike/ - /pikẽ/
/o/-/ɔ/	/so/ - /sõ/ ; /kano/ - /kanõ/ ; /solə/ - /solə̃/

2.2. Echantillon

L'échantillon se compose de 40 sujets âgés de 16 à 19 ans, de langue maternelle française et ayant vécu toute leur vie dans un rayon de 15 kilomètres autour de la ville cible (Tournai ou Liège). L'échantillon se répartit (tableau 2) en fonction des variables que nous avons choisi d'étudier, à savoir l'origine géographique des locuteurs et le genre. Le statut social des locuteurs (dégagé à partir du type d'enseignement fréquenté : général -G- ou professionnel -P-) a également été pris en compte par souci de représentativité et de neutralisation de l'effet potentiellement parasite de cette variable.

Tableau 2 : répartition de l'échantillon en nombre de sujets

Echantillon total 40 sujets							
Liège 20 sujets				Tournai 20 sujets			
♀ 10		♂ 10		♀ 10		♂ 10	
G 5	P 5	G 5	P 5	G 5	P 5	G 5	P 5

2.3. Analyse acoustique

Chacune des réalisations des voyelles retenues a été soumise à une analyse spectrale au moyen de l'analyseur CSL 4300B et du logiciel d'analyse Kay Multi-Speech 3700 version 2.30, à partir de spectrogrammes à large bande. Ces analyses ont permis d'identifier la valeur des fréquences des premier (F_1) et second (F_2) formants estimés au centre de chaque voyelle afin de réduire l'effet du contexte consonantique. Chaque mesure de formant (F) en Hertz a été convertie en mels (m) d'après la formule proposée par Van Bergem [4] :

$$m = 2595 \log \left(1 + \frac{F}{700} \right) \quad (1)$$

Le contraste de timbre entre les deux réalisations vocaliques au sein d'une même paire a ensuite été estimé. Nous avons, à cet effet, opté pour une approche à caractère topologique considérant que la différence de timbre peut être exprimée par la distance entre les deux réalisations dans le plan formantique.

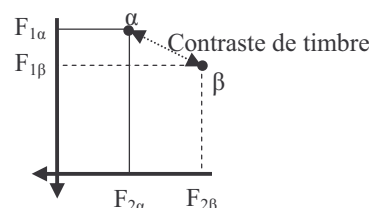


Figure 1 : principe d'estimation du contraste de timbre

Comme le montre la figure 1, si α et β constituent les points du plan F_1/F_2 correspondant aux deux réalisations d'une paire, le contraste de timbre (CT) peut être calculé comme suit :

$$CT = \sqrt{(F_{1\alpha} - F_{1\beta})^2 + (F_{2\alpha} - F_{2\beta})^2} \quad (2)$$

Avec $F_{1\alpha}$ et $F_{2\alpha}$ = valeurs respectives des premier et deuxième formants de la voyelle cible du premier élément de la paire;

et $F_{1\beta}$ et $F_{2\beta}$ = valeurs respectives des premier et deuxième formants de la voyelle cible du deuxième élément de la paire.

3. ANALYSE DES RÉSULTATS

3.1. Analyse acoustique

Pour chaque opposition phonologique, nous avons testé l'effet des variables indépendantes *origine géographique* et *genre* ainsi que les effets d'interaction sur la variable dépendante de contraste de timbre grâce à une analyse de variance à plusieurs critères croisés. Pour la clarté de l'exposé, nous ne présentons cependant ci-dessous que les résultats d'analyse concernant les variables principales, aucun effet d'interaction ne s'étant révélé significatif.

Opposition phonologique /a/-/ɑ/

L'ANOVA ne révèle aucun effet significatif des variables considérées (origine géographique : $F_{1,112} = .002$ $\alpha = .961$; genre : $F_{1,112} = .370$ $\alpha = .554$) sur le contraste de timbre entre les voyelles /a/-/ɑ/. Nous pouvons donc penser qu'il n'y aurait pas de différence de contraste de timbre, lors de la réalisation de cette paire minimale, en fonction de la ville d'origine du locuteur et du sexe de celui-ci. Le contraste de timbre, s'il existe, ne serait donc pas plus important dans une ville que dans l'autre.

Ce résultat nous a incité à rechercher d'éventuelles différences de durée vocalique, dans la mesure où pour cette paire, l'hypothèse d'une suppléance du contraste de timbre par un contraste de durée peut apparaître fondée (Mettas [5]). Le contraste de durée (CD) a été quantifié par soustraction pour chaque paire :

$$CD = \text{durée}_{\alpha} - \text{durée}_{\beta} \quad (3)$$

L'ANOVA fait apparaître l'effet très significatif de l'origine géographique ($F_{1,116} = 28.996$ $\alpha = .000$) sur cette nouvelle variable de contraste. Par contre, l'effet du genre est non significatif ($F_{1,116} = .679$ $\alpha = .412$).

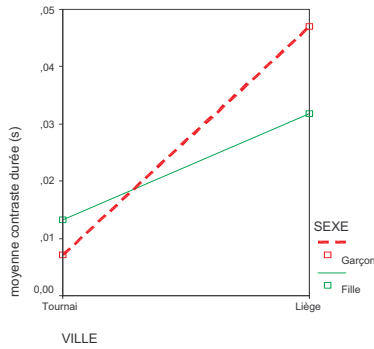


Figure 2 : contraste de durée en fonction de l'origine géographique et du genre pour l'opposition phonologique /a/-/ɑ/

Tant à Liège qu'à Tournai, la valeur du contraste de durée est positive : le /ɑ/ est plus long que le /a/ (figure 2). En outre, le contraste présente des valeurs plus importantes à Liège (de l'ordre de 40ms) qu'à Tournai où il apparaît très ténu (de l'ordre de 10 ms). Un t de student appliqué aux données montre cependant que la différence de durée est partout significative (Liège : $t = 7.951$ $\alpha = .000$; Tournai : $t = 4.339$, $\alpha = .000$), quoique l'analyse des bornes de l'intervalle de confiance autour de 0 (à 95%) suggère que le contraste de durée est plus proche de 0 à Tournai [0.0055, 0.0149] qu'à Liège [0.0295, 0.0494].

Opposition phonologique /œ/-/ɛ/

L'ANOVA décèle l'effet très significatif de l'origine géographique ($F_{1,112} = 63.370$ $\alpha = .000$) et l'effet non significatif du genre ($F_{1,112} = 2.559$ $\alpha = .113$) sur le contraste de timbre des voyelles /œ/-/ɛ/. Le contraste (figure 3) serait plus fort à Liège qu'à Tournai, où la différenciation entre ces deux phonèmes, si elle existe, semble moins marquée.

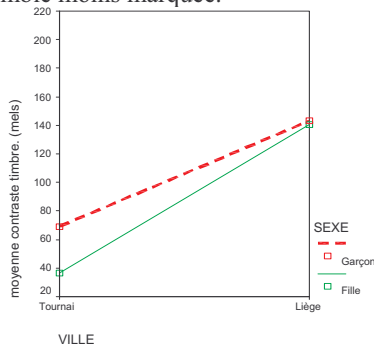


Figure 3 : contraste de timbre en fonction de l'origine géographique et du genre pour l'opposition phonologique /œ/-/ɛ/.

Opposition phonologique /e/-/ɛ/

L'ANOVA détecte l'effet significatif de l'origine géographique ($F_{1,82} = 5.060$ $\alpha = .027$) et l'effet non significatif du genre ($F_{1,82} = 2.665$ $\alpha = .106$) sur le contraste de timbre.

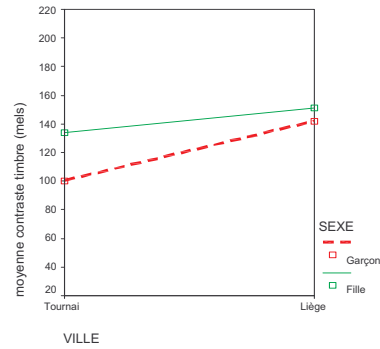


Figure 4 : contraste de timbre en fonction de l'origine géographique et du genre pour l'opposition phonologique /e/-/ɛ/

Ici encore, le contraste de timbre semble plus important à Liège qu'à Tournai (figure 4).

Opposition phonologique /o/-/ɔ/

L'ANOVA met au jour un effet très significatif de la variable origine géographique ($F_{1,112} = 34.816$ $\alpha = .000$) et un effet significatif de la variable genre ($F_{1,112} = 5.696$ $\alpha = .019$) sur la variable *contraste de timbre*.

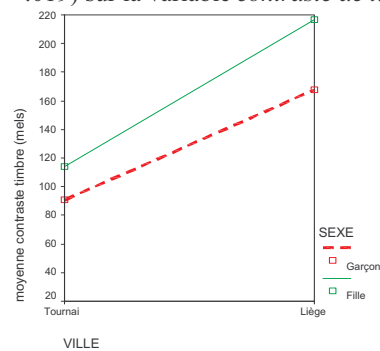


Figure 5 : contraste de timbre en fonction de l'origine géographique et du genre pour l'opposition phonologique /o/-/ɔ/

Les liégeois (figure 5) contrastent plus le timbre des deux voyelles /o/-/ɔ/ et d'autre part, dans les deux villes, le contraste est plus important dans les productions des locutrices.

3.2. Analyse du questionnaire

Tableau 3 : résultats au questionnaire

Opposition phonologique	Disent différencier			
	Tournai	χ^2	Liège	χ^2
/a/-/ɑ/	51.7 %	NS	66.7 %	S
/œ/-/ɛ/	50 %	NS	98.3 %	S
/e/-/ɛ/	53.3 %	NS	96.7 %	S
/o/-/ɔ/	36.7 %	S	91.7 %	S

Le tableau 3 présente les pourcentages de locuteurs (tous genres confondus) affirmant différencier la production de chaque voyelle constituant une opposition phonologique spécifique. Dans un premier temps, un test χ^2 a été appliqué aux données afin de vérifier que les réponses se différencient du hasard. Les résultats statistiques

confirment que les avis sont plus tranchés à Liège qu'à Tournai, excepté pour l'opposition phonologique /o/-/ɔ/, seule opposition pour laquelle, à Tournai, sont significativement plus nombreux (63.3%) les locuteurs qui expriment ne pas faire la différence ($\chi^2 = 4.267 \alpha = .039$). Dans un second temps, l'effet de la variable *genre* sur l'avis émis par les locuteurs a été testé. Seuls ont été obtenus des résultats significatifs pour les locuteurs de Tournai dans le cas de l'opposition phonologique /o/-/ɔ/. En effet, les tournaisiens sont aussi nombreux à affirmer différencier (53.3%) que de ne pas différencier (46.7%) les voyelles /o/-/ɔ/ ($\chi^2 = .133 \alpha = .715$), tandis que les tournaisiennes, en majorité (80%), affirment ne pas faire la différence ($\chi^2 = 10.8 \alpha = .001$).

4. DISCUSSION DES RÉSULTATS

L'origine géographique des locuteurs semble avoir une certaine influence, en terme de timbre, sur les oppositions phonologiques /œ/-/ɛ/, /e/-/ɛ/, /o/-/ɔ/. Les locuteurs liégeois discriminent plus fortement le timbre des deux réalisations vocaliques que ne le font les locuteurs tournaisiens. Ces phénomènes de réduction de contraste de timbre à Tournai pourraient être le reflet d'un changement linguistique en cours, résultant du contact avec la variété linguistique en usage en France, et d'un rapprochement vers la norme française aboutissant probablement à une neutralisation totale du contraste pour ces trois paires de phonèmes. Soulignons également que les filles contrastent plus fortement le timbre des voyelles /o/-/ɔ/ que ne le font les garçons et, ce, quelle que soit leur origine géographique.

Les réalisations phonémiques /a/-/a/ ne présentant pas de contraste de timbre significativement différent dans le chef des locuteurs liégeois et tournaisiens, nous nous sommes intéressés aux durées vocaliques. Les locuteurs liégeois allongent le /a/ et le distinguent ainsi du /a/ alors que le recours au contraste de durée s'observe moins à Tournai. Les observations vont dans le sens d'une suppléance du contraste de timbre par le contraste de durée ; il semble donc raisonnable de penser que la longueur des voyelles aurait un statut phonologique plus affirmé à Liège qu'à Tournai.

L'analyse des représentations que les sujets ont de leurs propres productions indique que les locuteurs liégeois affirment généralement avec force différencier les deux phonèmes constituant une même opposition phonologique. L'avis des locuteurs tournaisiens est lui plus partagé excepté en ce qui concerne l'opposition /o/-/ɔ/, et cela de façon significativement différente selon le genre.

Si jusqu'ici les résultats obtenus sur les analyses acoustiques et ceux obtenus par le biais du questionnaire ont été analysés séparément, à ce stade, une mise en relation des différents résultats nous semble judicieuse. Même si les représentations des sujets reflètent en partie leurs productions, cette constatation doit être nuancée. Ainsi, l'avis partagé des locuteurs tournaisiens et celui plus tranché des locuteurs liégeois corroborent les observations réalisées sur le contraste, qu'il soit de timbre ou de durée, toujours plus faible à Tournai qu'à Liège. Ceci serait-il révélateur d'une conscience métaphonologique plus importante à Liège qu'à Tournai ? En outre, la divergence observée entre le discours épilinguistique des locutrices tournaisiennes et leurs productions effectives pourrait potentiellement être l'indice d'un éventuel sentiment d'insécurité linguistique qui se manifesterait par le recours à une certaine forme d'hypercorrection. Ces locutrices, conscientes des prescriptions normatives, ressentiraient un sentiment de malaise par rapport à leur façon de parler, sentiment susceptible de les inciter à accentuer davantage le contraste de timbre que ne le font les garçons.

Des études recourant à des dispositifs de questionnement plus élaborés et concernant des effectifs plus importants seraient nécessaires afin de comparer les représentations métaphonologiques aux représentations des productions effectives.

5. BIBLIOGRAPHIE

- [1] A. Martinet. *La prononciation du français contemporain*. Genève : Droz, 1971.
- [2] J. Pohl. Quelques caractéristiques de la phonologie du français parlé en Belgique. *Langue française*, 60 : 30-42, 1982.
- [3] H. Walter. *Enquête phonologique et variétés régionales du français*. Ministère de la Culture, Service de la Langue française, Bruxelles, 1982.
- [4] D.R. Van Bergem. Acoustic vowel reduction as a function of sentence accent, word stress and word class. *Speech communication*, 12 : 1-23, 1993.
- [5] O. Mettas. La prononciation parisienne. Aspects phoniques d'un sociolecte parisien (du Faubourg Saint-Germain à la Muette). *Société d'études linguistiques et anthropologiques de France*, 8, 1979.